



Coopération franco-chinoise pour l'élaboration d'éco-cités bas - carbone

Le CSTB a signé en 2017 deux partenariats avec des organismes chinois avec l'objectif de contribuer au développement de la ville durable. À terme, une dizaine d'éco-cités devrait sortir de terre pour devenir des villes référentes en Chine.

Le gouvernement chinois met en œuvre une ambitieuse politique de rééquilibrage territorial des populations, du littoral très urbanisé, saturé et pollué vers l'arrière-pays. Il s'agit d'attirer de nouvelles populations dans des villes existantes, en créant les conditions pour un développement économique et social plus respectueux de l'environnement, relevant les défis de la transition environnementale.

Un premier contrat de partenariat a été signé en mars 2017 entre le CSTB et la Chinese Society for Urban Studies (CSUS), portant sur le conseil et la coopération pour la ville durable.

Un deuxième contrat entre China Eco-City Academy (CECA) et le CSTB a été signé en juin 2017 portant sur un partenariat franco-chinois pour l'élaboration concrète d'une dizaine d'éco-cités sur des sites pilotes.

Quatre premières villes seront labellisées Eco-cités dès avril 2018

Une première sélection a été faite en 2017, avec 4 villes volontaires et qui souhaitent se développer selon les principes de la ville durable pour obtenir le label Eco-cité, prévu le 2 avril 2018 à Zhuhai dans le sud de la Chine lors de la conférence internationale Green Building.

En 2017 un travail de co-construction avec les collectivités a été mené, réunissant les équipes françaises du CSTB, associé au grand prix de l'Urbanisme David Mangin et les experts chinois de China Eco-City Academy.

Il s'agit des villes de Jingzhou (province de Hubei), Jilin et Panshi (province de Jilin), et de Qingyun (province de Shandong)





Jingzhou



Jilin



Panshi



Qingnyun